

Réduction des dépenses militaires

Il ne fait pas de doute que des réductions équilibrées des dépenses militaires dans un contexte bilatéral, régional ou même mondial pourraient aussi présenter des avantages considérables. Comme je l'ai déjà indiqué le 27 octobre, lors de mon intervention sur le point 125 de l'ordre du jour, la mise en place d'un système normalisé de présentation pourrait permettre de prendre des mesures destinées à réduire les dépenses militaires. Nous devrions étudier la possibilité de tenir des discussions multilatérales sur la détermination des domaines de dépenses militaires où l'on pourrait opérer des réductions, et sur la manière d'y parvenir. Si l'on veut progresser, il faudra être davantage disposé à communiquer des renseignements et à reconnaître la nécessité de vérifications adéquates. Je suis déçu de constater que l'appui en faveur d'une étude pilote sur un système normalisé de présentation se limite jusqu'ici à un très petit nombre de pays. Sans la participation de pays appartenant à différents groupes géopolitiques, dont tous les États dotés de l'arme nucléaire, toute expérience de ce genre n'aura qu'une valeur limitée.

Armes classiques

Les quatre cinquièmes des 400 milliards de dollars consacrés chaque année aux armements vont aux armes dites classiques. A notre avis, l'heure est venue d'examiner tous les aspects du problème du désarmement classique, y compris le transfert des armes. Nous savons que ces transferts font maintenant l'objet d'entretiens bilatéraux entre les États-Unis et l'Union soviétique. Nous supposons qu'à un stade ultérieur, d'autres grands fournisseurs seraient appelés à participer aux discussions. Cependant, il nous semble que cette initiative pourrait utilement être complétée par des démarches multilatérales et régionales mettant en cause des importateurs. Il serait bon que le Comité du désarmement accorde davantage d'attention à cette question. L'objectif serait d'instaurer la même sécurité à un niveau d'armement inférieur et d'introduire certaines restrictions qualitatives et quantitatives sur la production ainsi que des restrictions sur les transferts.

Nous espérons également que la Conférence sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques sera en mesure de terminer ses travaux l'année prochaine en réalisant des accords valables interdisant ou limitant le recours à diverses armes. Les considérations d'ordre militaire et de sécurité sont légitimes, mais elles doivent être mises en balance avec les considérations humanitaires. S'il nous est impossible d'empêcher la guerre, nous pouvons à tout le moins essayer de limiter ses effets.

Démarches régionales

Les pays d'Amérique latine ont donné au reste de la communauté internationale un exemple unique sur le plan des démarches régionales en matière de désarmement. Le Traité de Tlatelolco a créé la seule zone exempte d'armes nucléaires dans une région peuplée et marque un rare succès. Nous sommes particulièrement heureux de voir que toutes les puissances dotées d'armes nucléaires sont disposées à souscrire aux engagements formels et obligatoires des Protocoles I et II du Traité. Nous espérons vivement que les quelques rares pays de la zone qui n'ont pas encore ratifié le Traité le feront sous peu et renonceront aux conditions posées à l'application de cet instrument dans leur pays, de sorte que les objectifs du Traité soient atteints complètement et universellement.